



FEDERATION REGIONALE GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DE L'INDRE DES CENTRES D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL

12/04/96

Association régie par la loi de 1901 n° 190696 du

Organisme de Promotion et de Développement agréé par le Ministère de l'Agriculture
Membre du réseau InPACT Centre



Contribution aux Etats Généraux de l'Agriculture 10 mai 2016 – Bourges

Atelier 1 : Transition agro-écologique : comment relever le défi ?

Au sein du réseau CIVAM, 7 000 agriculteurs sont en marche vers des systèmes autonomes et économes en intrants, qui répondent aux grands enjeux environnementaux et sociaux actuels (réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, directive cadre sur l'eau, paquet énergie-climat, efficacité économique...). L'évaluation de la durabilité des fermes, l'accompagnement de groupes d'agriculteurs, la formation, la conception de nouveaux systèmes... sont autant d'initiatives du réseau qui permettent aux agriculteurs de réfléchir à leurs pratiques et à l'ensemble de la profession et des institutions agricoles de bénéficier d'analyse et de références technico-économiques.

Nos questions sont donc les suivantes :

- *Comment rendre lisible et sensibiliser le grand public/consommateur à l'importance de la transition vers l'agro-écologie et à l'évolution de notre modèle agricole actuel ?*
- *Comment valoriser la production issue des exploitations économes et autonomes au sein des filières ?*
- *Comment faire évoluer l'accompagnement au changement et soutenir les agriculteurs dans cette transition ?*

Nos propositions :

- Définir clairement ce en quoi consiste l'agro-écologie et ses enjeux afin de pouvoir mettre en valeur les actions qui vont dans ce sens. De nombreux agriculteurs ont notamment pu expérimenter ces dernières années que les systèmes agricoles respectueux de l'environnement et performants économiquement sont caractérisés par la diversité culturelle (allongement des rotations, introduction de légumineuses), l'optimisation du rôle des auxiliaires, la réduction des intrants. La communication et le retour d'expériences sur ces thèmes est une mission centrale, notamment auprès des étudiants des lycées agricole et des agriculteurs qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Ainsi, la mise en action d'un véritable partenariat entre l'enseignement agricole et les structures mettant en œuvre sur le terrain la transition agro-écologique est essentielle. Ce partenariat permettrait aux élèves de mieux appréhender ce qu'est l'agro-écologie et d'impulser un véritable changement dans cette direction.

- Valoriser un partenariat agriculteurs et consommateurs au sein de charte de développement économique et environnementale pour préserver nos campagnes, garantir la qualité des produits livrés au consommateur (respect des pratiques agro-écologiques).

- Proposer un mode d'accompagnement au changement vers l'agro-écologie qui réponde au plus près des besoins des agriculteurs dans cette démarche.

Les CIVAM se démarquent en effet de l'accompagnement technique descendant classique en proposant de placer l'agriculteur au cœur de la réflexion et de la décision. Cette approche spécifique permet donc de placer au centre des actions le point de vue de l'agriculteur car c'est finalement lui est décisionnaire sur son système d'exploitation, ce qui est novateur du point de vue de l'accompagnement.

- Soutenir le développement de l'agroforesterie au sein de territoire ruraux favorisant la polyculture élevage, et les projets déjà mis en place dans ce sens en région Centre – Val de Loire afin de diversifier les associations de cultures. La mise en place de tels modèles permet une meilleure valorisation des ressources naturelles, ainsi qu'un gain économique non négligeable de part la diversification impliquée par ce mode de culture.

- Développer des politiques territoriales associant des structures fédératives et des associations agricoles innovantes au sein des villes, afin de recréer un lien ville/campagne pour produire des synergies positives entre ces deux milieux qui permette de redynamiser la campagne d'une part et faire évoluer les modes de consommation d'autre part.

- La mission est donc, en agissant sur la mutation des systèmes agricoles actuels vers des modes de production plus durables, d'avoir des répercussions sur l'emploi en milieu rural, la dynamisation des campagnes et travailler sur des modes d'organisation collectifs. Ces actions s'inscrivent dans le changement de paradigme agricole actuel vers la reconnaissance d'une agriculture autonome et économe en intrants et qui prenne en compte les trois piliers du développement durable. Retrouver des fermes plus petites, augmenter le nombre d'agriculteurs, la qualité de la production agricole et la relocalisation de leur distribution est une mission centrale qui rend nécessaire de revoir le modèle agricole industriel actuel. Il faut ainsi assurer une transition agro-écologique des exploitations conventionnelles afin de répondre aux attentes de la société en matière de respect de l'environnement.